

Journal édité par le
Club de la Presse.

Jeudi 18 NOVEMBRE 1971.

Numéro 36.

Le 18.U.166.

COMPLEMENT D'INFORMATION

sur le décès des deux élèves du Prytanée Militaire
de La Flèche

Au cours de la réunion plénière des Z de Corniche à Paris, le Z Géné du Prytanée a évoqué la mort de ses deux camarades. De retour à Aix, JOUANIQUE, Z Géné du Bataillon des Cadets de l'Ecole, est venu à la Galette pour qu'elle vous informe plus amplement sur cet accident navrant et douloureux.

Samedi 6 novembre, vers 22 heures, quatre élèves des classes préparatoires de 1ère année voulurent aller inscrire leurs matricules dans la crypte de la Chapelle où on accède par un escalier fermé par une dalle. Ils voulaient, ainsi continuer une habitude qui leur avait été racontée par d'anciens Brutions et retrouver les matricules de leur père ou de leurs oncles. Le Commandement tolérait cette pratique qui jusqu'alors n'avait présenté aucun danger. Ils soulevèrent la dalle d'accès et Philippe DUPRAT descendit l'escalier avec ses camarades; à la 4ème ou 5ème marche il s'écroula. Ses compagnons, sentant les émanations de gaz, tentèrent de le ramener dans la Chapelle en prenant leur respiration à l'extérieur de la crypte et en évitant d'inhaler l'air devenu toxique.

Au cours de ces tentatives de sauvetage BOBIERE de VALLIERE ouvrit la bouche, n'y tenant plus, et d'effondra à son tour. Les deux autres Brutions décidèrent alors d'appeler les secours qui intervinrent rapidement, mais les pompiers ne purent ranimer les deux victimes asphyxiées.

BOBIERE de VALLIERE fut décoré de la Médaille du Mérite et du dévouement à titre posthume et les deux corps furent baptisés du nom de leur promotion avant d'être ensevelis. La nature de ce gaz foudroyant a été déterminée par le médecin-légiste. Il s'agit d'une arrivée massive et inattendue de gaz propane.

Maintenant que l'on connaît les circonstances de cet accident du Samedi 6 novembre dans la soirée, que l'on sait d'une façon formelle, qu'au Prytanée le bahutage se termine toujours le Samedi à midi, la Galette voudrait attirer l'attention de ses lecteurs sur l'inconséquence de l'un de ses correspondants dont le message est reproduit en fac-similé.

ECHO DU PRYTANÉE MILITAIRE

Lors d'un BAHUTAGE quatre bizuths descendent
dans une vieille cave : deux meurent atrocement asphyxiés
et les deux autres en rechignent de justesse.

Sans commentaires.

Nul doute que le non-signataire de ces lignes a été aussi le propagateur de rumeurs équivalentes.

Il doit être bien triste aujourd'hui d'avoir mené cette action un peu délétèresans en avoir mesuré la véritable portée.

+

+ +

POURQUOI LE MAT DES COULEURS A-T-IL ETE ENLEVE DE LA COUR CENTRALE

Les établissements militaires, casernes, quartiers en métropole ou postes outre-mer ont toujours arboré les couleurs nationales pour indiquer du plus loin possible la présence des forces militaires françaises.

Ces couleurs flottaient dans les postes au sommet d'un mât; dans les casernes et quartiers au sommet d'un bâtiment.

fx En 1940 au moment de l'occupation, les emblèmes étaient proscrits à l'extérieur, un certain nombre d'établissements militaires ou paramilitaires (chantiers de jeunesse, écoles ...) ont remplacé les couleurs sur le bâtiment par les couleurs à un mât devenu invisible de l'extérieur.

L'habitude s'est prise mais n'a aucun caractère réglementaire. Au contraire car l'esprit du règlement veut qu'un Corps qui possède un drapeau ou un étendart rende de préférence les honneurs à cet emblème.

En ce qui concerne l'Ecole, la présence d'un mât central, agréable à l'oeil et commode pour certaines cérémonies n'en était pas moins une gêne pour rendre les honneurs au drapeau ou à une autorité entrant par le grand escalier.

Dorénavant, ces cérémonies seront possibles avec un cérémonial militaire plus rigoureux et peut-être un éclat plus marqué.

Quant aux couleurs elles seront le plus simplement possible montées au sommet du bâtiment Rhin et Danube, et les Aixois pourront les voir flotter comme elles flottaient au temps du glorieux R.I.C.M.